

Tarifs du cimetière au 1^{er} janvier 2025

Délibération du Conseil Municipal, Séance ordinaire du 12 décembre 2024

CIMETIÈRE :

Redevance de surveillance de convoi	58. 80 euros
Tarif de construction de caveau	128. 20 euros
Caveau provisoire	1.00 €/jour
Concession 50 ans	2 053.10 €
Concession 30 ans	898.20 €
Concession 10 ans	256.50 €

COLUMBARIUM :

Case de 3 urnes 15 ans	641.50 €
Case de 3 urnes 30 ans	1 539.70 €

Vacation de police : € pour la surveillance des opérations suivantes :

- les opérations d'exhumation suivie d'une ré inhumation dans le même cimetière ou d'une translation et d'une ré inhumation dans une autre commune, ou d'une crémation.
Il est prévu une vacation pour le 1^{er} corps et une demi vacation pour chacun des autres corps d'une même sépulture.

Les exhumations doivent être réalisées en dehors des heures d'ouverture du cimetière au public.

**Les chèques sont à établir à l'ordre du
(RR115)
DFT n° 2001883/86**